La Gazette de l'Arholy n°25/1er mars 2025



L'ENIGME DU MOIS

Nous sommes en 1905. Remarquez les rails du tramway qui reliaient

Quel est le nom de ce carrefour?

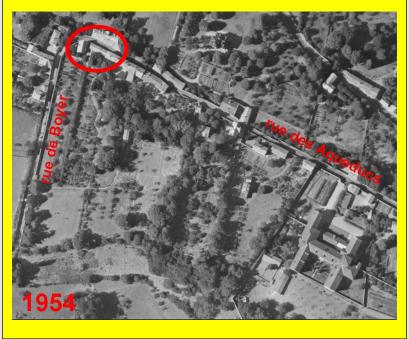
EN RECOPIANT L'ADRESSE

LYON PATRIMOINE HISTOIRE VISITE TOURISME (patrimoine-lyon.org)

Vous trouverez de nombreux lieux à visiter.

ENIGME DU MOIS DERNIER

Il s'agit de la rue des Aqueducs, tout près des vestiges des aqueducs.



Association de Recherches Historiques de l'Ouest de LYon associationarholy@gmail.com

Adresse postale: Maison Dufour, 25 rue Joliot-Curie 69005 Lyon

L'ARHOLY VOUS PROPOSE

Trois balades printanières dans le quartier : samedi 22 mars à Tourvielle, lundi 7 avril à Champvert et lundi 28 avril aux Massues (voir site). II y a 50 ans (en page 2).

LES CONFERENCES DE MARS **GRATUITES ET OUVERTES A TOUS**

Le 11 à 18h00 – Archives municipales : La Martinière des filles à Lyon

Le 17 à 18h15 – Archives municipales : Les portraits consulaires lyonnais

Le 18 à 18h30 – Archives municipales : Les Lyonnaises fondadrices de congrégations religieuses au XIXe siècle

DANS LA PRESSE DU XIXe SIECLE

Dans Le Précurseur du 4 mai 1829, vente aux enchères d'un domaine où sera implanté quelques années plus tard la clinique psychiatrique de Champvert.

VENTE PAR LICITATION JUDICIAIRE

D'un beau domaine situé au territoire des Grandes-Terres, lieu de Champert, commune de Lyon, appartenant à MM. Dupré frères. Cette vente est poursuivie à la requête du sieur Jean-François

Cette, vente est poursuivie à la requête du sieur Jean-François Dupré cadet, propriétaire et négociant, demeurant à Lyon, rue de l'Arbre-Sec, n° 37, lequel fait élection de domicile et constitution d'avoné en l'étude, et personne de M. Benoît-Fortuné Biléri, avoué exerçant près le tribunal de première instance de Lyon, y demeurant, rue du Beaf, n° 6. Coutre le sieur Jean-Fierre Dupré aîne, a sissi propriétaire et négociant, d'emeurant à Lyon, quai de Retz, n° 52, lequel a constitué pour son avoué M. Lagardière, exerçant aussi en cette qualité près ledit tribunal, demeurant à Lyon, rue du Beuf, n° 28.

n° 28. I
En vertu de deux jugemens rendus entre les parties par le
même tribunal, aux dates des dix-neuf juillet mit huit cent
vingt-huit et quatre mars mit huit cent vingt-neuf', tous deux
dument enregistres, notifiés et signifiés; le premier prutant
nomination d'experts pour visiter l'immemble à vendre, et le second portant homologation du rapport dresse par lesdist experts,
et ordonnant définitivement la vente dudit domaine, attendu
Popinion émise par ces derniers qu'il n'était pas susceptible de
division.
Désignation sommaire du domaine à vendre.

division.

Désignation sommaire du domaine à vendre.

Le domaine à vendre est situé au territoire des Grandes-Terres, lieu de Champvert, commune et arroudissement de Lyon, département du Rhône; il se compose;

P D'un grand corps de bâtimentdont le plan présente la figure d'un parallélogramme, composé, du côté du nord, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un grenier au-dessus; et du côté du midi, d'un rez-de-chaussée seulement, avec genier au-dessus. Dans ce corps de hâtiment se trouvent compris le logement du maître et celui du colon avec caves, cellier, cuvier, écuries, fénils et hangars; et dans le cuvier se trouvent un pressoir, des cuves et me grande quantité de tonneaux qui sont attaches au service de l'immeuble, et comme tels compris dans la vente.

pressoir, des cuves el une grandattaches au service de l'immeuble, et comme ters comparattaches au service de l'immeuble, et comme ters comparattaches au service de l'immeuble, vers le chemio tendant à Charbonnière et reconvant le pas-age commune entre la maison. Dupré et divers autres propriétaires voisins, composé d'une cave vontée, d'un rez-de-chaussre, d'un premier étâge et d'un grenier;

et divers autres propietants, etc., d'un premier étâge et d'un grenier;

5° D'un grand ténement de fonds comprenant dans son enclavement les bâtimens ci-dessus decrits, avec salle d'ombrage, allées, jardin potager, bois et jardin anglais, pré-verger, vignes, terres, balmes et broussailles, le tout contigu et confiné à l'orient par la propriété des héritiers liev et par la propriété du sieur Pravert; au midi déclinant beacconp à l'orient, par la propriété du sieur Vespres, celle du sieur Pochet; et à l'occident par la propriété Aguettant, sauf plus vrais et meilleurs confins;

4° Et d'une petite terre j-ignant la salle d'ombrage dépendant du grand tenement qui vient d'être decrit, le chemin dit des Grandes-Perres entre deux, confiné à l'orient par la propriété Priavert; au midie et à l'occident, par le chemin dit des Grandes-Perres entre deux, confiné à l'orient par la propriété Priavert; au midie et à l'occident, par le chemin dit des Grandes-Perres, et au nord, par la terre de Benoît Barnabé.

La contenue totale de ce domaine est de 4 hectares 59 ares 62 centiares environ. La première enchere ou mise à pix est de la soume de quarante mille francs, d'après l'estimation donnée par les experts nommés par le jugement du dixoent juilet mill huit cent vingt luit, ci . 40,000 fr.

Nos quartiers il y a 50 ans, du béton et des parkings.

